



**CONSEIL CONSULTATIF
DE L'ECONOMIE SOCIALE**

RAPPORT D'ACTIVITES 2023

RAPPORT D'ACTIVITES 2023

Pourquoi un Conseil Consultatif de l'Économie Sociale ?

L'Économie Sociale mérite une attention toute particulière tant son rôle est crucial pour soutenir un tissu entrepreneurial robuste et durable au niveau local. Les entreprises d'économie sociale sur le territoire sont génératrices d'emplois sur Charleroi et présentent une offre très structurée de biens et services dans de nombreux secteurs d'activités dont l'économie circulaire, les services à la personne, la formation, la filière de la construction, l'HORECA, la mobilité, l'environnement, etc.

La particularité de ces structures est de répondre à des valeurs constitutives définies autour de 4 axes éthiques (cf. Décret Wallon du 20/11/2008 relatif à l'Economie Sociale) : assurer une autonomie de gestion, répondre à des besoins sociaux ou collectifs, faire primer les personnes et le travail sur le capital dans la répartition des revenus ainsi que promouvoir des processus de décisions démocratiques au sein même de chaque organisme.

En Belgique, les politiques publiques s'inscrivent dans la problématique du développement territorial où l'Economie Sociale apporte des réponses pertinentes et crédibles. Aujourd'hui, un emploi sur huit et près de dix-huit mille entreprises employeuses en Belgique se reconnaissent d'Economie Sociale.

Le secteur de l'Économie Sociale est étroitement impliqué dans le processus de développement local et il constitue même un moteur stratégique de développement territorial, de par sa capacité à redynamiser des zones industrielles en déclin ou encore à réhabiliter des espaces dégradés. Au sein du champ de l'Economie Sociale, de nombreuses structures défendent un projet social et solidaire à travers une mission d'insertion socioprofessionnelle ainsi que d'égalité des chances et certaines allient également des préoccupations de résilience du territoire de par leur action dans le secteur de la transition écologique et de l'économie circulaire.

La Région de Charleroi, fleuron Wallon de la première révolution industrielle, est un terreau particulièrement propice à ce concept. Le Pays de Charleroi a développé une compétence technique et technologique remarquable, mais également un sens profond et généralisé de la solidarité.

La Ville de Charleroi, capitale sociale de la Wallonie, donne à ces valeurs, entraide et solidarité, leurs plus belles lettres de noblesse et désire donc continuer à soutenir et à développer le secteur de l'Économie Sociale particulièrement présent et développé sur son territoire.

Suite aux recommandations du Plan stratégique et Transversal 2019-2024, « Une Ville construite par les Citoyens », dont l'objectif est de poursuivre la dynamique de participation citoyenne déjà mise en place et de créer divers conseils ou commissions consultatifs, en définir les missions, les membres et les modalités de fonctionnement, ainsi que les conclusions des États généraux émises en 2019, il a donc été proposé de créer un Conseil consultatif de l'Économie sociale.

Ce Conseil consultatif de l'Économie sociale constitue une instance officielle de dialogue, de consultation ainsi que de concertation entre le pouvoir local et le secteur de l'Économie sociale de la Région de Charleroi.

C'est pourquoi ses membres doivent être domiciliés (siégeant en nom propre) sur la Ville de Charleroi ou disposer du siège social de la société représentée sur la Ville de Charleroi ou justifier de leurs activités sur la Ville de Charleroi.

En séance du 19 décembre 2022, objet 2022/11/74, le Conseil communal a décidé de créer un Conseil consultatif de l'Économie Sociale et a chargé le Collège communal de procéder à l'appel à candidatures pour la constitution dudit Conseil, composé maximum de 20 membres effectifs et de maximum 20 membres suppléants, comprenant :

- Des membres de « pôles » actif en économie sociale (Pole d'Économie Sociale du CPAS, Monceau-FontaineES et Pole de reconversion) ;
- Des représentant.e.s des différentes types d'entreprises/associations d'économie sociale reconnues par un agrément (Centres d'Insertion Socioprofessionnelle (CISP), Entreprises de Travail Adapté (ETA), les Entreprises d'Insertion (EI)) ; Agences-Conseils en économie sociale, Coopératives à finalité sociale) ;
- Des membres issus des organisations syndicales (FGTB, CSC et CGSLB) ;
- Des représentant.e.s d'Associations/Entreprises n'entrant pas dans les critères et/ou représentatif d'un secteur particulier de l'Économie Sociale (Coopérative citoyenne, etc...)

Le 27 mars 2023, objet 2023/3/47, le Conseil communal a désigné d'une part les 24 membres du Conseil consultatif de l'Économie Sociale, effectifs et suppléants, et d'autre part, Mme BAUDSON Adeline, Administratrice déléguée – SCRLFS Café-Restaurant « Notre Maison », pour assurer la Présidence du Conseil consultatif de l'Économie Sociale.

Le règlement d'Ordre intérieur établi par le Conseil consultatif de l'Économie Sociale a également été approuvé.

Son Fonctionnement

Le Conseil consultatif ainsi composé se réunit en séance plénière min 4x/an, plus des séances de travail plus spécifiques s'il échet.

Le Bureau du Conseil consultatif est composé de la Présidente, d'un vice-Président et de 3 membres effectifs, du responsable ou son représentant du Service de l'Économie sociale.

Il se réunit au préalable avant chaque séance plénière du Conseil constatif pour en fixer l'ordre du jour et débattre des objets de cet ordre du jour, min. 15 jours avant ledit Conseil

En 2023, le Conseil consultatif de l'Économie Sociale s'est réuni les :

- 17 février 2023 - réunion préparatoire
- 29 mars 2023 – première réunion officielle
- 27 avril 2023
- 13 octobre 2023
- 14 décembre 2023
- 1^{er} février 2024

Objectifs/Actions en 2023

- Synergie mise en place avec le Service Économie sociale de la Ville de Charleroi dont le rôle est de soutenir les acteurs locaux, visibiliser l'Économie sociale Carolo et créer des projets notamment en développant des associations/contacts avec l'ensemble des acteurs actifs dans le domaine de l'Économie Sociale, pour :
 - créer une page spécifique « Économie Sociale et Solidaire » sur le site de la Ville de Charleroi ;
 - recenser les Entreprises/Associations de l'Économie sociale situées sur le territoire de la Ville de Charleroi ;
 - créer un annuaire Carolo « Entreprises/Associations de l'Économie sociale » comprenant une fiche signalétique, etc...
- réalisation de la formation pour les agents « Ville » concernés portant sur l'intégration des clauses sociales dans les marchés publics de travaux ;
- Participation au Colloque FACTORI, « Economie sociale : Quels leviers de stimulation de sur le territoire de Charleroi Métropole » du 7 décembre 2023 ;
- Organisation de la « Matinée rencontre conviviale » le 30 novembre 2023 – Rencontre qui a réuni les Entreprises/Associations de l'Économie Sociale situées sur le territoire de la Ville de Charleroi et autres principalement celles qui sont membres du Conseil consultatif de l'Économie sociale pour évoquer ensemble des problèmes quotidiens rencontrés par les acteurs dans le développement de leurs activités et de trouver des éléments de réponse auprès des représentants de l'administration communale et de la police locale (les Directions des Services communaux , des Marchés Publics, des Bâtiments, du Bureau d'Etude, de la Voirie et de la Police locale)
- Lancement de l'Appel à projets en vue de soutenir une politique de développement de l'Économie sociale et de l'Économie coopérative « Soutien au développement d'outils communicationnels destinés aux opérateurs carolorégiens de l'Économie sociale –

13 dossiers de candidature ont été réceptionnés (6 dossiers éligibles).

Décision du Conseil communal du 20 novembre 2023, objet 2023/10/89 octroyant à chaque lauréat un subside d'un montant maximal de 7500 euros TVAC

- Premier temps de réflexion collective sur la définition de l'Economie Sociale et Solidaire : qu'entend-t-on par ESS ? quels sont les acteurs qui se reconnaissent dans l'ESS et s'en revendiquent ?

Comment pouvons-nous à partir de ce nouveau Conseil Consultatif Communal soutenir une image positive de l'économie sociale et lutter contre les stéréotypes dont elle fait l'objet (« Fausse activité économique sous perfusion des pouvoirs publics », ou « Activités exclusives de remise au travail des demandeurs d'emploi », ou encore « Secteur de la gratuité : l'économie sociale serait les donneries, les repair café, etc. mais pas une « véritable » économie », ...)

- Premier bref article paru dans Charleroi magazine Novembre/Décembre 2023 – pages 18 et 19 ;

Durant cette période, diverses informations ont été communiquées, par mail, au réseau formé actuellement, et ce grâce au Conseil consultatif de l'Économie sociale avec une demande de diffusion dans leurs réseaux respectifs, notamment :

- Rencontre européenne « l'Economie Sociale au Cœur des transitions » ;
- Journée mondiale des personnes en situation de handicap ;
- Interview réalisée en visioconférence de services de la Ville de Charleroi par M BODSON, Expert marchés publics socialement responsable – Intégrer la Ville de Charleroi dans cette enquête compte tenu de son importance en Wallonie et des pratiques passées innovantes en matière de marchés publics socialement responsables ;
- Enquête / Projet européen transnational explorer les stratégies durables pour lutter contre les inégalités territoriales à partir d'une approche inter sectorielle (EXIT) ;
- SAVE THE DATE - Colloque FACTORI, le 7 décembre 2023 sur le Campus UCharleroi, autour de l'Economie Sociale et Solidaire.
- « Brunch Communication » organisé par l'incubateur Wallon en économie sociale qui se déroulait à Boussu dans une coopérative (le 17 octobre 2023) ;
- Journée sur le financement : Comment mobiliser des moyens pour son ASBL ? organisé par CREDAL et ASBLissimo (le 9 octobre 2023 – Bois du Cazier) ;
- Invitation 40 ans Chantier (EFT Chantier), le 30 juin 2023

Objectifs/Actions en 2024

- Lancement de l'Appel à projets 2024 en vue de soutenir une politique de développement de l'Économie sociale et de l'Économie coopérative « Soutien au développement d'outils communicationnels destinés aux opérateurs carolorégiens de l'Économie sociale » ;
- Proposer/contacter pour faire accéder « gratuitement » les Entreprises/Associations à une formation sur les Marchés publics et sur la plateforme e-procurement -
- Participation à la 13^{ème} Edition du Salon Charleroi Seniors le 1^{er} octobre 2024 au CEME de 10h à 18h ;
- Organisation d'une conférence par le Service des Aînés qui sera axée sur la thématique de l'Économie Sociale spécifiquement destinée au public Senior - Participation active ;
- En Novembre, organisation « désormais annuelle » de la Journée rencontre conviviale Ville de Charleroi ;
- Mise sur pied de visites d'entreprises « Les Rendez-vous » ;
- Finalisation de l'Annuaire ES sur la Ville de Charleroi ; Réalisation d'une cartographie « Je suis là », avec, à chaque entreprise/association localisée, y attacher un phylactère permettant d'y placer le descriptif succinct de l'objet de l'ES, accessible par tout citoyen curieux de découvrir des alternatives locales et responsables en fonction de ses besoins.
- Des articles, des visites et/ou reportages par médias de proximités.